



Communiqué de presse CRAPASLA

A ce jour le 16 juin 2022, par communiqué de presse du maire de Pessac, nous venons d'apprendre que le dossier de construction du CRA (Centre de rétention administrative) à la sortie 13 au beau milieu d'un quartier résidentiel* avait franchi une étape avec la réunion du jury d'examen pour attribuer un marché public.

Cela nous fait fortement douter quant à la volonté de de l'Etat représenté par Mme La préfète de considérer la solution alternative à cette aberration (une implantation sortie 12 sur un terrain hors zones résidentielles, alternative pour laquelle tous les feux sont au vert). Cela nous laisse très inquiets mais pleinement mobilisés pour continuer le combat... avec chacun d'entre vous.

La mobilisation des élus, désormais unanime, un temps tardive, souvent timide, n'a pas permis pour le moment d'infléchir le dossier mais l'Etat, seul décideur, peut, contre tout bon sens, persister dans son erreur. Nous nous tenons prêts à activer l'ensemble des actions juridiques qui permettront de continuer la lutte, actions qui nécessitent la participation du plus grand nombre.

*Perte d'un îlot de fraîcheur, d'un lieu de promenade, de voies de circulation douces bétonisation, perte d'arbres remarquables, perte de valeur des biens immobiliers, circulation lourdement impactée, ce projet va à l'encontre de l'ensemble des promesses politiques concernant les aménagements urbains.

Pessac le 16 juin 2022

Le collectif CRAPASLA